



**AZERBAÏDJAN 2017**

**41<sup>E</sup> CONFÉRENCE MONDIALE  
DU SCOUTISME**



DOCUMENT

**5**

## Adhésions à l'OMMS

Demandes d'adhésion à l'OMMS pour le triennat 2014-2017

Comité Mondial du Scoutisme



**SCOUTS**  
Créer un Monde Meilleur



# Adhésions à l'OMMS

Demandes d'adhésion à l'OMMS pour le triennat 2014-2017

Ce Document de Conférence fournit un aperçu des demandes d'adhésion reçues par le Bureau Mondial du Scoutisme et recommandées par le Comité Mondial du Scoutisme, en vue d'un examen par la Conférence Mondiale du Scoutisme dans le triennat 2014-2017.

## Contenu

<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>Demandes approuvées par la Conférence Mondiale du Scoutisme au moyen d'un vote par correspondance.....</b>	<b>2</b>
<b>Demandes renvoyées à la réunion 2017 de la Conférence Mondiale du Scoutisme .....</b>	<b>3</b>
<b>Questions supplémentaires .....</b>	<b>3</b>

## Langues

*Les langues officielles de l'Organisation Mondiale sont l'anglais et le français. The Bureau Mondial du Scoutisme fournit tous les Documents de Conférence dans ces deux langues. Nous faisons notre possible pour traduire les documents en arabe, en espagnol et en russe – les trois autres langues de travail de l'OMMS. En cas de conflit survenant de l'interprétation de ce Document de Conférence ou de tout autre document officiel de l'Organisation mondiale, le texte anglais prévaudra.*

# Adhésions à l'OMMS

## Introduction

Pendant le Triennat 2014-2017, le Comité Mondial du Scoutisme a examiné jusqu'à présent huit demandes d'adhésion d'Organisations scouts nationales qui ont été dûment révisées :

- Grâce à des visites menées sur le terrain par le Bureau Mondial du Scoutisme et
- Par le Comité des Constitutions, conformément aux chapitres I, II et III de la Constitution de l'OMMS.

## Demandes approuvées par la Conférence Mondiale du Scoutisme au moyen d'un vote par correspondance

Les demandes d'adhésion à l'OMMS suivantes ont été recommandées par le Comité Mondial du Scoutisme à la Conférence Mondiale du Scoutisme au moyen d'un vote par correspondance, selon l'article VI.2 de la Constitution de l'OMMS. Moins de 5% des membres de l'Organisation ont refusé ou approuvé leur admission, et par conséquent, les organisations suivantes ont été déclarées membres de l'OMMS :

- Scouting Aruba en tant qu'Organisation scout nationale d'**Aruba**, le 27 février 2016,
- Scouting Antiano en tant qu'Organisation scout nationale de **Curaçao**, le 27 février 2016,
- L'Association Scoute Palestinienne<sup>1</sup> en tant qu'Organisation scout nationale de l'**Etat de Palestine**, le 27 février 2016,
- Myanmar Scout, en tant qu'Organisation scout nationale de la **République de l'Union du Myanmar**, le 11 août 2016,
- The Seychelles Scout Association en tant qu'Organisation scout nationale de la **République des Seychelles**, le 14 décembre 2016.

Conformément à la pratique établie, la résolution suivante sera considérée comme « approuvée au moyen d'un vote par correspondance » à la Conférence Mondiale du Scoutisme de 2017.

Notez que les demandes d'adhésion à l'OMMS de l'Associação dos Escuteiros de Sao Tomé-e-Príncipe et de l'União Nacional dos Escuteiros de Timor-Leste étaient toujours pendantes au moment de la publication de ce Document de Conférence. Ces demandes d'adhésion et tout autre qui pourrait encore être approuvée avant l'ouverture de la Conférence, conformément aux dispositions de la Constitution de l'OMMS, le cas échéant, seront ajoutées à la résolution de Conférence ci-dessous.

### 2017-A Inscription des nouveaux membres de l'Organisation

La Conférence,

Inscrit avec plaisir les membres suivants au sein de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout :

- A compter du 27 février 2016
  - Les Scouts d'Aruba
  - Les Scouts d'Antiano (Curaçao)
  - L'Association Scoute Palestinienne
- A compter du 11 août 2016
  - Myanmar Scout
- A compter du 14 décembre 2016
  - Seychelles Scouts Association

*D'ores et déjà approuvé par la Conférence Mondiale du Scoutisme à la suite d'un vote par correspondance.*

<sup>1</sup> L'Association Scoute Palestinienne a été reconnue de manière conditionnelle comme membre de l'OMMS, sans droit de vote, en raison de la résolution 1996-01 de la Conférence Mondiale du Scoutisme en Norvège. À la suite d'une décision du Comité Mondial du Scoutisme en août 2014 concernant l'évolution de la reconnaissance internationale de l'État de Palestine, l'Association Scoute Palestinienne a formulé une demande pour une adhésion à part entière à l'OMMS avec le Bureau Mondial du Scoutisme.

## Demandes renvoyées à la réunion 2017 de la Conférence Mondiale du Scoutisme

La demande suivante a été recommandée par le Comité Mondial du Scoutisme à la Conférence Mondiale du Scoutisme au moyen d'un vote par correspondance, comme le prévoit l'article VI.2 de la Constitution de l'OMMS, pour affiliation à l'OMMS. **Neuf membres de l'Organisation se sont opposés** à cette admission, ce qui représente **plus de 5% des adhérents à l'OMMS**. Ainsi, la décision a été renvoyée à la réunion 2017 de la Conférence Mondiale du Scoutisme à Bakou, en Azerbaïdjan.

- L'Association Scoute de Macao en tant qu'Organisation scout nationale de Macao.

**La Conférence procédera au vote pour cette demande le mercredi 16 août**, à l'issue de la session sur les amendements constitutionnels. L'admission nécessitera la majorité des deux-tiers des voix exprimées, conformément à l'article VI.2 de la Constitution de l'OMMS. Une **fiche d'information** sur l'Association Scoute de Macao est accessible [ici](#).<sup>2</sup>

Par conséquent, le Comité Mondial du Scoutisme examinera la résolution ci-dessous à la Conférence Mondiale du Scoutisme 2017.

### 2017-B Demande d'adhésion – l'Association Scoute de Macao

La Conférence,

- prenant en considération la demande d'adhésion à l'OMMS de l'Association Scoute de Macao du 13 décembre 2014,
  - consciente de son affiliation à la Région Asie-Pacifique de l'OMMS depuis 1983,
  - notant la recommandation du Comité Mondial du Scoutisme en faveur de son adhésion,
  - notant l'opposition de neuf Organisations membres (plus de 5% des membres de l'OMMS) pendant le vote par correspondance entrepris par le Comité Mondial du Scoutisme et conformément à l'article VI.1 de la Constitution de l'OMMS, entraînant le renvoi de la demande à cette réunion de la Conférence Mondiale du Scoutisme,
  - rappelant que le but de l'OMMS est de favoriser l'unité et de faciliter l'expansion du Mouvement scout,
- approuve la demande d'adhésion à l'OMMS de l'Association Scoute de Macao,
  - déclare l'Association Scoute de Macao membre de l'OMMS, en tant qu'Organisation scout nationale de Macao à partir du 16 août 2017.

*Présenté par : Comité Mondial du Scoutisme*

*Ce projet de résolution requiert une majorité des deux-tiers des voix exprimées pour être approuvé (art. VI.2 et XI.2 de la Constitution de l'OMMS).*

## Questions supplémentaires

Dans le cas où votre délégation aurait des questions concernant ce Document de Conférence, n'hésitez pas à contacter David Berg, Directeur Global, Développement Organisationnel, au Bureau Mondial du Scoutisme ([dberg@scout.org](mailto:dberg@scout.org)).

<sup>2</sup> [www.scout.org/macufacts](http://www.scout.org/macufacts)